

Des profanations crapuleuses constatées au cimetière des Batignolles

La Ville de Paris a constaté une série de profanations à motif crapuleux sur des sépultures du cimetière des Batignolles (17^e). La justice a été saisie. Selon les premiers éléments de l'enquête, les auteurs de ces délits étaient motivés par la recherche de biens de valeur.

Des agents de la Ville de Paris ont fait état il y a une dizaine de jours de soupçons de profanation sur quelques-unes des 15 000 sépultures du cimetière des Batignolles (17^e), qui s'étend sur près de 11ha dans le nord-ouest de Paris.

Par précaution, les services de police ont immédiatement été saisis et un contrôle approfondi de ce cimetière a été réalisé. L'information est restée confidentielle jusqu'à présent, afin de permettre le bon déroulement de l'enquête.

Il apparaît malheureusement que 10 sépultures, en majorité chrétiennes, ont effectivement fait l'objet de fouilles illégales et que 22 autres pourraient avoir subi la même atteinte, sur une période estimée entre le 16 et le 20 mars.

Les tombes auraient été ouvertes pendant la nuit, par des individus qui restent à identifier, vraisemblablement motivés par la recherche de biens de valeur. Ces tombes auraient ensuite été refermées par ces mêmes individus, en tentant de dissimuler leur délit.

La Ville de Paris condamne ces actes qui portent atteinte à la mémoire des personnes inhumées et constituent une terrible offense à l'égard de leurs familles. Ces dernières ont été informées de la situation par la municipalité qui les invite à se porter partie civile.

La Ville de Paris souligne sa confiance en les services de police et de justice pour déterminer rapidement les auteurs de ces délits et engager contre eux toutes les poursuites nécessaires. Une surveillance renforcée du cimetière a été mise en place afin de prévenir toute récidive.